

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ÉCOLE DE GOLF 2024/2025

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Taille de polo : ____

Adresse : _____

N° licence Ffgolf : _____
(obligatoire)

Licence : ☐ Création ☐ Renouvellement

Numéro du responsable légal : _____ E-mail : _____

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Téléphone de l'élève : _____

Note : _____

CHOIX DU GROUPE

Sélectionnez le groupe adapté à l'âge de votre enfant :

KIDS	8-10 ans	Mercredi de 15h à 16h	280€ par an	☐
JUNIORS	11-14 ans	Mercredi de 13h30 à 15h	380€ par an	☐
ESPOIR	15-18 ans	Samedi de 14h à 16h	480€ par an	☐

Début des cours :
25 septembre 2024

RÈGLEMENT

Carte bancaire ☐

Espèces ☐

Chèque ☐

SIGNATURE

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'École de Golf du Golf de Servanes et m'engage à régler les frais d'inscription mentionnés ci-dessus.

Plus d'informations

📍 Route de Servanes - 13890 Mouriès

☎ +33 4 90 47 59 95

🌐 www.golfservanes.com

Signature du responsable légal : _____

Date : _____

1. Objet des présentes conditions

Les présentes conditions générales d'inscription (ci-après les "Conditions") régissent l'accès et la participation des élèves aux cours et activités dispensés par l'École de Golf du Golf de Servanes (ci-après "l'École"). En s'inscrivant, chaque élève accepte sans réserve l'ensemble des termes et conditions décrits ci-dessous.

2. Conditions d'admission

Pour participer aux cours de l'École de Golf, chaque élève doit remplir les conditions suivantes :

- Fiche d'inscription complète : L'élève (ou son représentant légal s'il est mineur) doit fournir une fiche d'inscription dûment complétée. Cette fiche, disponible auprès du secrétariat du Golf de Servanes ou sur le site internet officiel, doit être remise avant la fin du mois de septembre de l'année en cours. Tout dossier incomplet pourra entraîner un refus d'inscription ou un retard dans la prise en compte de celle-ci.
- Licence de golf active : Tout élève inscrit à l'École doit être titulaire d'une licence de golf valide pour la saison en cours, délivrée par la Fédération Française de Golf (FFG). Cette licence est obligatoire et couvre notamment l'assurance responsabilité civile des participants.
- Certificat médical : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, daté de moins de six (6) mois à la date de l'inscription, est requis. Ce document doit être fourni à l'inscription et renouvelé tous les trois (3) ans sauf mention spécifique du médecin. En cas de problème médical particulier, l'École se réserve le droit de demander un avis complémentaire.

3. Modalités d'inscription

L'inscription est ouverte à partir du 07 septembre jusqu'au 30 septembre de l'année en cours. Toute demande d'inscription après cette date pourra être étudiée au cas par cas, sous réserve de places disponibles.

4. Tarification et règlement

Les tarifs d'inscription sont disponibles sur le site internet du Golf de Servanes ou à l'accueil du golf. Le règlement des frais d'inscription doit être effectué dans sa totalité au moment de la remise de la fiche d'inscription, par chèque, carte bancaire, ou espèces.

Aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué en cas de désistement de l'élève, sauf en cas de force majeure dûment justifiée (maladie, blessure, déménagement).

5. Assiduité et discipline

L'élève s'engage à suivre les cours de manière assidue et à respecter les horaires fixés par l'École. Tout comportement inadapté ou perturbateur pourra entraîner, après avertissement, l'exclusion temporaire ou définitive de l'École, sans remboursement des frais d'inscription.

6. Suspension des cours pendant les vacances scolaires

Les cours réguliers du mercredi et du samedi après-midi, organisés par l'École de Golf, seront temporairement suspendus pendant les périodes de vacances scolaires. Cette suspension vise à permettre aux enfants de profiter pleinement de leur temps de repos sans interrompre de manière prolongée leur apprentissage du golf.

Les cours reprendront automatiquement à la fin de chaque période de vacances, selon le calendrier scolaire en vigueur. Les élèves seront informés en amont des dates de suspension et de reprise des cours.

7. Modifications des horaires

Les horaires des cours de l'École de Golf sont susceptibles de modification en fonction des besoins organisationnels ou des conditions exceptionnelles (météo, événements, etc.). Ces modifications peuvent intervenir sans préavis. L'École s'efforcera toutefois d'en informer les élèves dans les meilleurs délais et de limiter tout désagrément.

8. Annulation des cours

En cas d'annulation d'un cours en raison de conditions météorologiques défavorables ou d'un imprévu majeur, l'École de Golf s'efforcera de proposer un cours de rattrapage dans la mesure du possible. Dans ce cas, les élèves et leurs représentants seront informés dans les plus brefs délais via les canaux de communication habituels (e-mail, SMS, etc.).

9. Droit à l'image

Dans le cadre des activités de l'École de Golf, des photos et/ou vidéos peuvent être réalisées afin de promouvoir l'École, le Golf de Servanes, et les événements qui y sont organisés. Ces images peuvent être utilisées à des fins de communication, sur les supports suivants :

- Site internet officiel du Golf de Servanes
- Réseaux sociaux du Golf de Servanes
- Supports promotionnels et publicitaires (brochures, affiches, etc.)
- Publications internes ou destinées à la presse

En acceptant les présentes conditions, l'élève (ou son représentant légal s'il est mineur) autorise expressément le Golf de Servanes à utiliser et diffuser son image dans ce cadre, sans limitation de durée et sans contrepartie financière.

Si l'élève ou son représentant légal souhaite s'opposer à l'utilisation de son image, une demande écrite doit être adressée à l'administration du Golf de Servanes lors de l'inscription. Cette opposition sera prise en compte pour toute diffusion future.

10. Responsabilité

L'École de Golf du Golf de Servanes ne pourra être tenue responsable des accidents survenus en dehors des heures de cours ou des activités organisées. Chaque élève s'engage à respecter les consignes de sécurité édictées par l'encadrement et à se conformer au règlement intérieur du Golf de Servanes.

11. Assurance

Chaque élève est couvert par l'assurance responsabilité civile incluse dans sa licence de golf active. Il est recommandé à chaque participant de vérifier les garanties de son assurance personnelle pour d'éventuels accidents ou incidents non couverts par cette dernière.

12. Certificat de non-responsabilité en cas de perte ou de vol

L'École de Golf du Golf de Servanes ne pourra être tenue responsable en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels des élèves pendant les heures de cours ou sur les installations du golf. Il est recommandé aux élèves et à leurs représentants légaux de ne pas laisser d'objets de valeur sans surveillance.

13. Données personnelles

Les données recueillies dans le cadre de l'inscription à l'École de Golf sont traitées conformément à la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Elles sont strictement utilisées pour la gestion administrative et l'organisation des activités de l'École.

14. Modifications des conditions générales

L'École de Golf du Golf de Servanes se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions. Les modifications seront communiquées par affichage au sein du golf et/ou sur le site internet officiel.

15. Procédures de réclamation et litiges

Toute réclamation relative à l'inscription ou au déroulement des cours doit être adressée par écrit à l'administration du Golf de Servanes. L'École s'efforcera de traiter la réclamation dans un délai raisonnable et de trouver une solution amiable. En cas de litige non résolu, le différend pourra être soumis aux juridictions compétentes.

Fait le : _____

À : _____

Signature du : _____
responsable légal